C'EST NOTRE TERRE

POURQUOI REJETER LA PRIVATISATION DES TERRES COUTUMIÈRES

La majorité des terres de la planète sont gérées par des communautés dans le cadre de systèmes coutumiers. Qu'il s'agisse de terres du domaine public ou de terres coutumières, des milliards de personnes dépendent des terres agricoles, des pâturages, des forêts ou des savanes gérés par la communauté pour leur subsistance. Mais cette gestion collective des ressources est considérée dans le modèle capitaliste comme un obstacle à la création de richesse individuelle et à la poursuite de l'accumulation de profit par des intérêts privés. Les gouvernements sont donc encouragés à adopter la notion de propriété privée des terres qui est dominante dans les sociétés occidentales.

Assurant vouloir attirer les investissements afin de stimuler le développement, les gouvernements cherchent alors à privatiser les terres en démantelant les régimes fonciers coutumiers et collectifs. Que ce soit à travers des efforts de titrisation privée ou en rendant les terres coutumières disponibles pour des investissements privés ou des projets de « développement », cette marchandisation des terres menace le futur de milliards de personnes et de la planète. En plus d'être la base des moyens de subsistance et des économies rurales, les systèmes fonciers coutumiers constituent des systèmes sociaux et des codes juridiques essentiels qui régissent la vie et les relations sociales de nombreuses communautés à travers le monde. Cette brochure montre clairement que les efforts de privatisation des terres ne concernent pas le développement humain mais bien l'accroissement des bénéfices des banques, des entreprises et des investisseurs.

MYTHE N°1

La privatisation des terres est nécessaire pour attirer les investissements privés

RÉALITÉ

Investir dans la production, la transformation et la commercialisation peut améliorer les moyens de subsistance des communautés sans aliéner les terres

Les gouvernements des pays du Sud mettent à disposition des centaines de millions d'hectares de terres pour attirer les investisseurs privés. Cependant, attirer des investissements privés pour l'extraction des ressources naturelles ou l'expansion de l'agriculture industrielle n'est pas du développement. Il existe en fait de nombreuses autres voies à suivre pour les gouvernements qui n'exigent pas la privatisation des terres. De nombreux exemples du monde entier montrent à quel point l'investissement privé peut être essentiel pour améliorer la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles sans pour autant aliéner les terres des populations.

En Afrique de l'Ouest par exemple, les investissements dans les différentes étapes de la chaîne de valeur laitière ont augmenté la production locale sans affecter les régimes fonciers coutumiers qui régissent près de 50 millions d'éleveurs nomades et d'agropasteurs. En conséquence, la production laitière locale a augmenté de plus de 50% entre 2000 et 2016.

Au Brésil, entre 2004 et 2015, la production agricole a augmenté tandis que la déforestation chutait lorsque des droits sur les terres et les ressources ont été reconnus aux peuples et communautés autochtones dans le cadre de systèmes coutumiers, parallèlement à un solide réseau d'aires protégées, de planification de l'utilisation des terres et d'application.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'économie informelle et le secteur agricole dépendent fortement du maintien du régime foncier coutumier qui assure la subsistance de la grande majorité de la population. Alors qu'au cours des dernières décennies, l'exploitation forestière et minière ont eu des conséquences humaines et environnementales dévastatrices, il existe des alternatives claires à ces activités extractives - par exemple, transformer le bois dans le pays plutôt que d'exporter du bois brut, investir dans le commerce intérieur, le stockage et la transformation des produits agricoles et des produits forestiers, et promouvoir les produits d'exportation comme le cacao et la vanille. Aucune de ces activités ne nécessite de modifier les systèmes fonciers coutumiers existants et peut faire l'objet d'une promotion des investissements par les gouvernements.

MYTHE N°2

Les titres de propriété permettent d'accéder au crédit bancaire

RÉALITÉ

Lorsque les terres sont hypothéquées, les banques peuvent alors les saisir légalement si les agriculteurs connaissent une année de récolte difficile et ne peuvent rembourser leur prêt

Certains pays « donateurs » et institutions financières comme la Banque mondiale ont affirmé que la conversion des régimes fonciers coutumiers en titres privés réduirait la pauvreté. La théorie qui a été largement utilisée pour justifier les projets de titres fonciers dans le monde est qu'avec un titre privé, les propriétaires pourraient utiliser leurs terres comme garantie pour emprunter aux banques afin d'investir et d'échapper à la pauvreté. Pourtant, les recherches montrent que lorsque les agriculteurs pauvres reçoivent un titre de propriété, les banques restent largement réticentes à leur offrir des prêts.[1] En outre, l'utilisation de terres titrées comme garantie permet aux banques de reprendre légalement la terre si les agriculteurs connaissent une année de récolte difficile et sont incapables de rembourser leur prêt ou leur hypothèque - un phénomène de plus en plus courant avec l'instabilité climatique d'aujourd'hui.[2] Afin d'investir et d'améliorer leurs moyens de subsistance, les populations rurales du monde entier ont besoin de meilleurs revenus pour les biens qu'elles produisent, d'une part plus élevée des revenus des projets extractifs, ainsi que de politiques publiques pour réguler les marchés et soutenir l'assurance et le crédit à l'investissement. Au lieu de cela, les gens sont encouragés à adhérer à un système qui dans le meilleur des cas ne fait pas grand-chose pour les servir et crée des moyens légaux de voler leurs terres en cas de difficultés.

MYTHE N°3

Privatiser les terres stimule le développement

RÉALITÉ

Historiquement, les expériences de conversion des systèmes coutumiers en systèmes privés ont le plus souvent eu des conséquences économiques et sociales négatives pour les populations.t

Historiquement, les expériences de conversion des systèmes coutumiers en systèmes privés ont le plus souvent eu des conséquences économiques et sociales négatives pour les populations.

Il n'a en fait jamais été prouvé que le remplacement de systèmes fonciers coutumiers par des systèmes de titres privés conduirait au développement. Une revue très exhaustive des recherches disponibles sur le sujet n'a pu identifier que quelques cas très spécifiques à leur contexte où l'augmentation des réformes foncières ont résulté en investissements agricoles.[3] Les auteurs de l'étude ont conclu que « les preuves disponibles fournissent une base faible pour établir l'efficacité générale des réformes foncières » et que dans le cas de l'Afrique, les efforts visant à convertir les systèmes coutumiers en propriété privée « se sont historiquement rarement produits sans un considérable déplacement social et économique».

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est un exemple de l'impact de ce déplacement. Les Incorporated Land Groups (ILG) ont été utilisés par les sociétés forestières et pétrolières comme un mécanisme permettant de débloquer et d'accéder aux terres coutumières pour l'extraction des ressources naturelles. Initialement conçus pour permettre aux communautés de louer une partie de leurs terres à des investisseurs privés, les ILG ont au contraire « sapé les structures sociales et de gouvernance coutumières, marginalisé les femmes et créé une voie détournée pour l'aliénation des terres coutumières »,[4] tout en échouant à apporter le développement aux communautés.

Au Rwanda, les tentatives de faire passer des systèmes fonciers complexes dans le moule unique des titres privés ont conduit à la dépossession, aux ventes de détresse et à la concentration de la propriété foncière.[5] Des initiatives similaires visant à « garantir » les droits fonciers par l'octroi de titres ont également echouées au Brésil, où un programme de la Banque mondiale dans l'État de Piau, ignorant les formes de tenure communale existantes, a mis en œuvre un système de titres individuels qui a ouvert la porte à la légalisation des accaparements de terres et à la dépossession pour des milliers d'habitants.[6] L'impact fut si désastreux que le parquet a demandé à la Banque de suspendre le projet. De même, au Guatemala, un projet d'administration foncière soutenu par la Banque a conduit les communautés autochtones d'Alta Verapaz à perdre leurs terres au profit de sociétés d'huile de palme.

MYTHE N°4

Les marchés fonciers rendent l'accès à la terre plus équitable

RÉALITÉ

Quand la terre devient une marchandise, les ménages les moins aisés se retrouvent exclus du marché

Un autre mythe souvent avancé est que la privatisation de la terre créera des marchés fonciers qui aideront à surmonter les inégalités d'accès à la terre.[7] C'est faux, car l'expérience montre que la « création » de marchés fonciers tend à renforcer les inégalités existantes en matière d'accès à la terre.[8] En Afrique du Sud, des décennies de colonialisme et d'apartheid ont fortement concentré les terres entre les mains de la population minoritaire blanche. L'apartheid a pris fin en 1994, et pourtant, plus de 25 ans de réforme agraire basée sur le marché n'ont pas réussi à redistribuer les terres, 72% des terres agricoles privées du pays restant aux mains de la population blanche qui ne représente que 9% du pays.[9]

Comme on l'a vu partout dans le monde au cours du siècle dernier, les marchés fonciers sont en fait délibérément conçus pour empêcher les pauvres d'accéder à la terre. Dans un marché où la terre n'est rien de plus qu'une marchandise, les entreprises et les particuliers fortunés tendent à exclure les agriculteurs et les éleveurs qui dépendent pourtant de la terre pour leur subsistance. Cela a entraîné une augmentation du nombre de sans-terres et une concentration des terres entre les mains de quelques-uns. La diminution de la taille moyenne des exploitations agricoles dans les pays du Sud a coïncidé avec la croissance des mégafermes pouvant occuper des dizaines de milliers d'hectares.[10] À l'échelle mondiale, 1% des exploitants contrôlent désormais plus de 70% des terres agricoles. En Asie du Sud et en Amérique latine, les 10% des propriétaires terriens les plus riches possèdent environ 75% de toutes les terres agricoles, tandis que les 50% les plus pauvres en possèdent moins de 2%.[11] C'est en Colombie que cette consolidation croissante est la plus extrême : les fermes de plus de 500 hectares représentent moins de 0.5% de l'ensemble des exploitations et occupent pourtant plus de 67% des terres productives. Cette consolidation a lieu dans d'autres pays tels que le Mexique, où 1% des exploitants contrôlent 56% des terres arables.[12]

MYTHE N°5

Les systèmes coutumiers n'assurent pas la sécurité foncière

RÉALITÉ

La recherche montre que la reconnaissance des droits collectifs être plus efficace que le titrage individuel et que les systèmes coutumiers sont « hautement résilients, durables et flexibles »

La promotion de la privatisation des terres s'accompagne souvent de la diffusion de fausses informations selon lesquelles les systèmes fonciers coutumiers et collectifs ne parviennent pas à assurer la sécurité foncière. Pourtant, les preuves réfutant ce mythe sont abondantes depuis des décennies. Les premiers profils fonciers par pays de l'USAID datant de 1986 notaient ainsi: «Les pays africains qui ont obtenu des relativement bons résultats de production au cours des vingt dernières années les ont atteints dans le cadre d'un ensemble remarquablement diversifié de régimes fonciers, dans lesquels le régime foncier coutumier figure en bonne place.[13] En 2011, le Groupe de travail de l'Union européenne sur le foncier déclarait: « Les titres fonciers ne sont pas toujours le meilleur moyen d'accroître la sécurité foncière et ne conduisent pas automatiquement à une augmentation des investissements et de la productivité. Dans de nombreux endroits, la terre est détenue par des moyens non écrits et coutumiers, mais elle n'est pas sujette à l'insécurité. »[14]

Après des années d'efforts pour privatiser la terre, la Banque mondiale elle-même a reconnu en 2019 que la sauvegarde des droits fonciers coutumiers devrait être une « priorité du développement ».[15] La Banque reconnaissait également que la reconnaissance des droits collectifs était plus efficace que l'attribution de titres individuels et que les systèmes coutumiers sont « hautement résilients, durables et flexibles. »

MYTHE N°6

Les réformes foncières sont dans l'intérêts des paysans

RÉALITÉ

La privatisation des terres sert les intérêts des entreprises et des actionnaires au détriment de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration des moyens de subsistance

Du Brésil, aux Philippines, en passant par l'Afrique du Sud, les gens demandent des réformes agraires afin de redistribuer équitablement les terres qui ont été saisies et accumulées à l'époque coloniale. Cependant, les récents programmes de réforme foncière centrés sur les titres privés ne répondent pas à ces demandes pressantes. L'absence de résultats démontrés en terme de développement, ainsi que les nombreux exemples de l'impact négatif de ces projets, montrent clairement que la privatisation des terres, encouragée par les institutions financières internationales et quelques pays occidentaux, ne vise pas à lutter contre la pauvreté ou à améliorer les moyens de subsistance. Le processus de transition de systèmes coutumiers développés localement - qui offrent généralement la sécurité foncière - vers des la propriété privée individuelle des terres menace d'entraîner l'accaparement et la concentration des terres. Alors que l'insécurité foncière demeure un problème pressant dans le monde, la privatisation des terres n'offre pas aux communautés la sécurité et la stabilité dont elles ont besoin. Au lieu de promouvoir le développement, ces efforts ne sont qu'une autre voie pour intensifier la colonisation et l'exploitation sans limite des ressources naturelles au profit des intérêts privés et des sociétés multinationales. Ils font peser de lourdes menaces sur les moyens de subsistance des populations, sur l'environnement, et ne peuvent qu'aggraver la crise climatique.

Basé sur le rapport *Driving Dispossession*, de l'Oakland Institute disponible au lien suivant:
https://www.oaklandinstitute.org/driving-dispossession

Références

1 Lawry, S et al. "The impact of land property rights interventions on investment and agricultural productivity in developing countries: a systematic review." Journal of Development Effectiveness 9, no. 1 (2017): 61-81; Gilbert, A. "De Soto's The Mystery of Capital: reflections on the book's public impact." International Development Planning Review 34, no. 3 (2012): v-xviii.

2 Binswanger-Mkhize, H.P. Bourguignon, C. and R. van den Brink, eds. Agricultural Land Redistribution: Towards Greater Consensus on the" How". World Bank, 2009; p.14.

3 Lawry, S et al. "The impact of land property rights interventions on investment and agricultural productivity in developing countries: a systematic review." *Journal of Development Effectiveness 9, no. 1 (2017): 61-81.*

4 ACT NOW, A Critique of Incorporated Land Groups, 11.

5 Huggins, C.D. "'Control Grabbing' and small-scale agricultural intensification: emerging patterns of state-facilitated 'agricultural investment' in Rwanda." Journal of Peasant Studies 41, no. 3 (2014): 365-384.

6 Campanha Nacional em Defesa do Cerrado. "The World Bank's land program in the State of Piauí, Brazil, is a license for land grabbing." CSO Joint Statement. March 21, 2018; ActionAid. "World Bank Program Forcing Local Communities Off Their Land." Press Release.

7 World Bank. World Development Report 2008: Agriculture for development-World Bank, 2007. p.15.

8 Binswanger-Mkhize, H.P. Bourguignon, C. and R. van den Brink, eds. Agricultural Land Redistribution: Towards Greater Consensus on the" How". *Op. Cit.*

9 Republic of South Africa: Department of Rural Development and Land Reform. *Land Audit Report.* November, 2017.

10 The Land Inequality Initiative. *Uneven Ground: Land Inequality at the Heart of Unequal Societies.* November, 2020.

11 *Ibid.*

12 Guereña, Arantxa. *Unearthed: land, power, and inequality in Latin America.* Oxfam International, 2016.

13 Riddell, J. and C. Dickerman. *Country profiles of land tenure: Africa 1986.* Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison, 1986.

14 EU Task Force on Land. *EU Land Policy Guidelines.* November 2011.

15 World Bank. *Enabling the Business of Agriculture 2019.* Data on safeguards for land rights.